

Protéines végétales: culture sur terres gelées d'oléagineux, protéagineux et fourrages suite à la crise de BSE

2001/2116(COS) - 16/03/2001 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présenter des options pour la promotion de la culture des protéines végétales dans l'Union européenne. CONTENU : lors de sa session spéciale du 4 décembre 2000 consacrée aux derniers événements liés à l'ESB, le Conseil a appelé la Commission à approfondir son analyse de l'état de l'offre et de la demande de plantes riches en protéines et à en tirer les conséquences pour la politique menée aujourd'hui dans ce secteur et pour le gel des terres. La présente communication se concentre sur un nombre limité d'options fondamentales avancées régulièrement dans le débat politique pour la promotion de la production de protéines végétales dans l'UE. S'inscrivant dans une perspective à moyen terme, tous les calculs et estimations cités se fondent sur les dernières prévisions à moyen terme des services de la Commission. La communication souligne que l'utilisation des farines animales dans l'alimentation des ruminants étant déjà interdite depuis un certain nombre d'années dans l'Union, l'interdiction décrétée par le Conseil en décembre affecte essentiellement la production de viande de porc ou de volaille. De plus, à la suite de la crise de l'ESB, il faut s'attendre à une augmentation de la demande et de la production de viande de porc et de volaille, ce qui fera progresser les besoins d'aliments protéiques dans les deux secteurs, qui s'ajouteront aux aliments nécessaires au remplacement d'environ 2 millions de tonnes de farines animales. Le remplacement des protéines des farines animales par des protéines végétales ne pose pas de problème majeur. À cet égard, la meilleure source de protéines végétales est le tourteau de soja. La disponibilité de tourteau de soja sur le marché mondial ne pose pas de problème. Au contraire, les quantités supplémentaires nécessaires peuvent facilement être importées. Les importations actuelles augmenteraient de 5% environ. Les options exposées dans la présente communication entraîneraient une augmentation de la quantité de protéines végétales produite à l'intérieur de l'Union. Cependant, chacune des options ne satisferait les besoins supplémentaires que dans une mesure limitée, voire, dans certains cas, de manière seulement indirecte, car elles s'adresseraient essentiellement aux ruminants et non aux porcs et à la volaille. Certaines des options occasionneraient des dépenses supplémentaires et les coûts d'opportunité par tonne d'équivalent tourteau de soja additionnelle sembleraient relativement élevés. Dans tous les cas, il convient d'accorder une attention approfondie aux éventuelles conséquences à l'égard de l'OMC.